

La loi sur les Territoires du Nord-Ouest

Voilà ce qu'a déclaré le député de Laprairie. Le projet de loi à l'étude aujourd'hui tend à augmenter le nombre des membres du conseil. Faisant abstraction de l'attitude du gouvernement au pouvoir envers le conseil territorial, je vois dans cette modification l'assurance que les citoyens des territoires du Nord-Ouest seront mieux représentés et, que cela plaise ou non au gouvernement, un pas vers l'autodétermination et le statut provincial pour les Territoires du Nord-Ouest. L'autodétermination ne viendra pas sans qu'on règle le problème des revendications des autochtones, et les gouvernements territoriaux, celui du Yukon comme celui des territoires du Nord-Ouest, doivent participer à ces négociations.

J'ai ici une copie du discours prononcé le 1^{er} février par un des membres éminents du conseil territorial, l'honorable Arnold McCallum, de l'Assemblée législative des territoires du Nord-Ouest. Il répondait au discours d'ouverture du commissaire. J'aimerais en lire un bref extrait qui me semble important. Voici:

Je parlerai de la question d'actualité la plus sérieuse qui se pose à notre assemblée. Et mon intervention sera sans doute la plus importante de celles que j'ai faites dans cette enceinte.

Je le fais parce que j'ai le sentiment que nous sommes à la croisée des chemins, que nous somme arrivés à un point où nous, habitants des territoires du Nord-Ouest—autochtones ou non—pouvons nous battre pour un meilleur ordre social ou accepter d'être condamnés à vivre en sursis et laisser échapper notre grande chance de réaliser ce que le reste du Canada tient pour acquis—soit l'autodétermination.

Notre cheminement dépend de la façon dont nous, membres de ce conseil, nous comportons, si nous cherchons à satisfaire notre ambition personnelle ou à faire triompher notre parti—ou si nous devenons des hommes d'État.

Je pense que si les territoires du Nord-Ouest obtiennent leur indépendance, s'ils se développent de manière indépendante, il faudra qu'à notre tour nous devenions des hommes d'État doués de la sagesse rare de l'art de gouverner, généreux dans notre attitude et dans nos réalisations, et souples.

C'est pourquoi je tiens à vous parler aujourd'hui, à parler à tous les habitants des territoires du Nord-Ouest d'une espèce du règne animal.

On se rend compte plus loin que l'espèce de bêtes sauvages dont il parle, ce sont les fonctionnaires du gouvernement. Il ajoute:

L'objectif que poursuit le gouvernement fédéral dans le cadre des revendications territoriales, c'est celui de diviser pour régner, et régner sur nous tous.

Je suis d'accord maintenant avec la Fraternité des Indiens des Territoires du Nord-Ouest. Je suis d'accord maintenant avec les Inuit Tapirisat du Canada. Je ne conviens pas que c'est le gouvernement fédéral le coupable, mais plutôt la bureaucratie fédérale, je le répète. Diviser les habitants des Territoires du Nord-Ouest et, ce faisant, les régenter et les dominer.

Les journaux du Sud n'ont guère fait écho à ce discours, sinon pas du tout. Il s'agit d'un discours important et je crois qu'il exprime l'opinion de bien des habitants du Nord. C'est un discours d'une trentaine de pages. J'ignore si le ministre l'a lu, mais je lui en recommande la lecture. Elle devrait certes en être obligatoire pour tous les hauts fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le discours énonce la politique qui consiste à diviser pour régner dans le Nord: une politique de division appliquée au moment même où l'on devrait tout faire pour unifier le pays. Je comprends le ministre. Il n'est qu'un des quatre ministres à avoir occupé ce portefeuille depuis les six années et demie que je suis ici. Il a un portefeuille très important. Le peu de temps que les divers ministres ont passé à ce ministère ne leur a pas permis de

[M. Neil.]

comprendre complètement ce qui se passe. Ils doivent se fier aux conseils des hauts fonctionnaires.

● (1500)

L'avenir de notre pays dépend de notre attitude et des politiques du gouvernement, non seulement à l'égard des indigènes mais de tous les gens du Nord, et en particulier de leurs représentants élus. Malheureusement, il y aura bientôt des élections fédérales. Je dis que ces élections entraîneront un changement de gouvernement et que, sous un gouvernement conservateur, le Nord connaîtra l'expansion à laquelle songeait l'ancien premier ministre, le très honorable député de Prince-Albert, expansion fondée sur un esprit de collaboration entre tous les gens de Nord, d'où qu'ils viennent.

Des voix: Bravo!

M. Neil: En terminant, j'aimerais dire qu'il est urgent d'adopter ce bill. Il importe qu'il soit adopté pour qu'aux prochaines élections, les Territoires du Nord-Ouest puissent élire 22 représentants. J'invite le député des territoires du Nord-Ouest (M. Firth) à nous exposer longuement ses idées à ce sujet. J'espère que nous lirons ce bill pour la troisième fois aujourd'hui pour qu'il puisse devenir loi.

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir faire quelques remarques sur le bill C-28, que la Chambre étudie actuellement, et je suis heureux de prendre la parole après les deux orateurs précédents, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Faulkner) et le député de Moose Jaw (M. Neil).

Je suis inquiet au sujet du numéro qu'on a assigné à ce bill. Il me semble que ce soit le numéro dont le gouvernement se serve pour présenter de mauvaises mesures. Je suis certain que les députés se souviendront que la dernière fois que nous avons eu à étudier un bill C-28, c'était le bill qui limitait effectivement la négociation collective dans la Fonction publique.

J'ai été surpris d'entendre le député de Moose Jaw dire qu'il aimerait voir ce bill franchir l'étape de la troisième lecture aujourd'hui. Je considère le bill comme rien d'autre que du trompe-l'oeil de la part du gouvernement. Il ne fait absolument rien pour l'autonomie du Nord. Je crois que le député de Moose Jaw a dit qu'il faudrait attendre encore quatre ans avant d'être convenablement représentés, et je suppose qu'il voulait parler des gens des territoires du Nord-Ouest. Je suis certain que bien des membres du conseil des territoires du Nord-Ouest seraient insultés par cette observation et j'espère que ce n'est pas ce que le député voulait dire.

Je serais tout à fait ravi d'appuyer un bill qui rendrait le grand Nord autonome. Je représente cette belle région du Canada à la Chambre depuis un peu plus de six ans et j'ai toujours espéré que le gouvernement présenterait un jour une mesure pour nous donner l'autonomie que nous souhaitons tellement. Ce n'est cependant pas le but du bill, et c'est pourquoi je ne pense pas qu'on doive le traiter à la légère. Ce bill dans sa forme actuelle n'aurait même pas dû être présenté. Si ce bill pouvait donner une certaine autonomie et un gouvernement responsable aux territoires du Nord-Ouest, je serais le premier à exhorter les députés à l'appuyer, mais ce n'est pas le cas. Pour l'instant, il ne fait qu'ajouter quelques sièges au conseil territorial.